



**VERDUNOIS,
EXPRIMEZ-VOUS!**

**CONSULTATION
CITOYENNE**

PROGRAMME

30-31 mai 2014

Le déroulement de chaque journée est identique, à l'exception des allocutions à l'heure du lunch. Les questions abordées en ateliers pourraient néanmoins varier. Les participants sont assignés à deux ateliers par jour en fonction des préférences indiquées lors de leur inscription, le nombre de places par atelier étant limité.

8h15 : Accueil et déjeuner sur place

9h00 : Mot de bienvenue du maire

9h15 : Portrait de l'arrondissement

10h00 : Ateliers

1. Aménagement urbain et habitation
2. Services aux citoyens
3. Sécurité publique et circulation
4. Développement économique
5. Culture et patrimoine

11h30 : Plénière à la salle du Conseil

Retour sur les ateliers

Questions portant sur des enjeux adressées à tous les participants

12h30 : Dîner inclus sur place

Présence de Mme Isabelle Maréchal, porte-parole, les 30 et 31 mai

Présentation des résultats d'un sondage auprès de jeunes

13h30 : Ateliers

6. Aménagement urbain et habitation
7. Développement communautaire
8. Développement durable
9. Sports et loisirs
10. Communications et relations avec les citoyens

15h00 : Plénière à la salle du Conseil

Retour sur les ateliers

Questions portant sur des enjeux adressées à tous les participants

16h30 : Mot de clôture



Connaissez-vous bien l'arrondissement Verdun?

Voici quelques questions qui vous permettront de tester vos connaissances. Les réponses seront dévoilées à travers une courte présentation ce matin.

- 1. Quelle est la superficie de Verdun?**
a) 9,8 km² b) 13,8 km² c) 15,8 km²
- 2. Combien y a-t-il de résidents à Verdun?**
a) 68 000 résidents b) 78 000 résidents c) 108 000 résidents
- 3. Quel est le budget de l'arrondissement?**
a) 31 millions b) 41 millions c) 51 millions
- 4. La communauté de Verdun compte combien d'organismes reconnus?**
a) 92 organismes b) 140 organismes c) 340 organismes
- 5. Combien de personnes visitent-elles nos centres communautaire et culturel par an?**
a) 225 000 entrées b) 445 000 entrées c) 1,1M entrées
- 6. Combien de personnes la piste de danse attire-t-elle chaque année au bord de l'eau?**
a) 16 000 personnes b) 25 000 personnes c) 38 000 personnes
- 7. Combien de kilomètres de berges accessibles le long du fleuve y a-t-il à Verdun ?**
a) 4 km b) 8 km c) 12 km
- 8. Combien y a-t-il de kilomètres de pistes cyclables sur le territoire de Verdun?**
a) 28 km b) 32 km c) 36 km
- 9. Quel pourcentage du territoire verdunois les espaces verts recouvrent-ils?**
a) 17 % b) 26 % c) 30%
- 10. Combien d'arbres publics retrouve-t-on sur le territoire?**
a) 10 000 arbres b) 15 000 arbres c) 20 000 arbres
- 11. Combien de permis de construction et de rénovation ont été émis en 2013?**
a) 532 permis b) 628 permis c) 727 permis
- 12. Combien s'est-il construit de nouvelles unités d'habitation entre 1990 et 2012?**
a) 5769 unités b) 6 769 unités c) 7 769 unités
- 13. Combien d'appels le Bureau Accès-Montréal à Verdun traite-t-il chaque année ?**
a) 39 300 b) 49 300 c) 59 300
- 14. Combien y a-t-il de kilomètres de rues à Verdun?**
a) 60 km b) 80 km c) 120 km
- 15. Combien y a-t-il de kilomètres de canalisation souterraine d'aqueduc et d'égouts?**
a) 155 km b) 205 km c) 255 km



Orientations pour les chantiers

Ces grandes orientations sont soumises à la consultation et la discussion citoyenne dans le cadre des ateliers. Les citoyens sont invités à valider et/ou compléter ces orientations et à suggérer des pistes d'action pour les mettre en œuvre. Elles découlent directement de discussions avec les élus ainsi que des consultations ayant déjà eu lieu auprès des employés et de huit groupes de discussions.

I AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITATION

1. Offrir des places publiques et des espaces verts de qualité et accessibles à tous les citoyens, notamment en bordure du fleuve
2. Préserver la mixité sociale dans l'arrondissement en s'assurant d'une offre de logements locatifs et de propriétés diversifiée et de qualité qui répond aux besoins de toute la population
3. Réviser la réglementation d'urbanisme afin d'y intégrer les principes du développement durable et de l'accessibilité universelle

II DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

4. Stimuler la vie de quartier et le sentiment d'appartenance en misant sur les activités communautaires et des événements locaux, inclusifs et diversifiés, notamment ceux destinés aux familles
5. Favoriser l'accessibilité de l'ensemble de la population aux organismes communautaires et à leurs services
6. Faire de la persévérance scolaire une priorité pour l'arrondissement et la communauté et favoriser la collaboration entre l'arrondissement et le milieu scolaire

III DÉVELOPPEMENT DURABLE

7. Privilégier les pratiques d'aménagement qui permettent de verdir l'arrondissement et de lutter contre les îlots de chaleur
8. Bonifier l'offre en transport actif et collectif et densifier le tissu urbain autour de pôles de transport (stations de métro, réseaux d'autobus, etc.)
9. Poursuivre le déploiement de la collecte de matières organiques et améliorer le taux de participation à la collecte sélective

IV DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10. Prioriser le développement de la Promenade Wellington et de la Place du commerce tout en encourageant le développement de l'offre commerciale de proximité sur d'autres artères
11. Favoriser une synergie entre les acteurs du milieu afin d'accroître les retombées économiques découlant de l'appui offert par l'arrondissement
12. Promouvoir les occasions d'affaires de l'arrondissement et faciliter l'établissement d'entreprises et de commerces créateurs d'emplois sur le territoire

V CULTURE ET PATRIMOINE

13. Développer une politique culturelle locale visant à améliorer l'offre et les infrastructures culturelles de l'arrondissement
14. Préserver, valoriser et faire connaître la richesse patrimoniale de l'arrondissement
15. Mieux communiquer et faciliter l'accès aux activités culturelles de l'arrondissement

VI SPORTS ET LOISIRS

16. Améliorer l'offre et la qualité des activités et des infrastructures sportives et de loisirs dans l'arrondissement
17. Mieux communiquer et faciliter l'accès pour tous aux activités sportives et de loisirs
18. Travailler en collaboration avec les groupes et associations sportives pour préparer la relève, notamment celle des bénévoles, et encourager la collaboration entre eux

VII CIRCULATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Améliorer l'accès aux différents quartiers de Verdun, la circulation locale et la circulation entre le centre-ville de Verdun et le quartier Île-des-Sœurs, notamment en construisant un pont local
20. Favoriser la concertation et l'arrimage entre les acteurs concernés par la sécurité urbaine dans l'arrondissement
21. Améliorer la sécurité et la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes sur le territoire de l'arrondissement

VIII SERVICES AUX CITOYENS

22. Améliorer le service à la clientèle dans l'ensemble des services municipaux, dont le 311 et les services en ligne
23. Améliorer la propreté sur tout le territoire et encourager les citoyens à participer à l'effort collectif
24. Viser l'amélioration continue des pratiques de déneigement, des collectes, d'effacement des graffitis, et d'entretien des espaces publics

IX COMMUNICATIONS ET PARTICIPATION CITOYENNE

25. Améliorer les communications entre l'arrondissement, ses deux districts, ses citoyens, ses employés et ses partenaires
26. Développer et promouvoir une image positive de Verdun et contribuer à son rayonnement
27. Encourager la participation citoyenne au sein de la démocratie municipale et l'engagement dans la communauté